



Communiqué

Budget participatif

Ouverture des votes pour les projets citoyens

Le Budget participatif de la Ville de Lausanne est à un moment clé de sa première édition : la population lausannoise est appelée à découvrir parmi les 19 projets proposés par des habitant-e-s et choisir ceux qu'elle souhaite voir se réaliser. Pour lancer officiellement cette nouvelle étape, la Municipalité inaugure ce mardi 27 août une cabine de votes en plein centre-ville. Des bulletins de vote et des urnes sont également disponibles dans de nombreuses maisons de quartiers, dans les bibliothèques municipales de quartiers et au sein de l'administration communale. Les Lausannois-es ont également la possibilité de voter par voie électronique sur le site web du Budget participatif <https://my.lausanne.ch/budget-participatif>.

Le Budget participatif encourage depuis 2019 la participation citoyenne en permettant aux Lausannois-es de décider de l'allocation de fonds publics dédiés à soutenir des projets de quartiers développés et réalisés par leurs habitant-e-s. Suite à l'appel à projets lancé en janvier, 34 projets contribuant au lien social dans des quartiers de la ville ont été proposés. Les Lausannois-es ont ainsi pu exprimer leur vision de ceux-ci, de leur besoins et des outils à y développer. Ils et elles ont pu sortir du rôle de simples usager-ère-s tout en bénéficiant d'un accompagnement professionnel pour les aider à transformer leurs idées en véritable projet collectif. Au terme d'une phase de vérification de leur légalité et de leur faisabilité technique, 19 projets ont été validés et la population lausannoise est invitée à les découvrir sur [le site du Budget participatif](#). Ils sont tous portés par un minimum de trois personnes et sont soutenus par une dizaine de parrains ou marraines. Grâce à leur engagement et leurs idées, la quasi-totalité des quartiers de Lausanne sont concernés par au moins un projet.

Du 27 août au 13 octobre, quel que soit leur âge ou leur nationalité, les Lausannois-es sont invité-e-s à choisir (au moyen d'un vote sur [internet](#) ainsi que dans des urnes disposées dans des centralités de quartiers) les projets qu'ils ou elles souhaitent voir se réaliser. Les projets seront classés selon le nombre de voix obtenues. Le premier de la liste se verra attribuer le montant estimé pour sa réalisation, puis le solde permettra de financer le deuxième projet sur la liste et ainsi de suite jusqu'à épuisement du budget disponible. Le nombre de projets soutenus dépend donc du financement nécessaire pour chaque projet.

Dès le 30 octobre, les projets ayant retenu le plus de voix seront annoncés sur le site internet du Budget participatif ainsi que sur les différents canaux de communication de la Ville. La mise en œuvre des projets soutenus sera de la compétence des porteuses et porteurs de projets.

Pour rappel, le projet pilote du Budget participatif se déroulera jusqu'en 2021 et bénéficie du soutien du Programme « Citoyenneté » de la Commission fédérale des migrations (CFM). Chaque année, la Ville peut ainsi mettre un montant à disposition des citoyen-ne-s. Pour 2019, CHF 100'000.- sont consacrés aux projets subventionnés par le Budget participatif, dont le cycle est reconduit en 2020 et 2021. Au terme du projet, une évaluation globale est prévue afin de tirer les enseignements nécessaires et de formuler des recommandations. Le Budget participatif constitue une occasion nouvelle de participation citoyenne et de contribution au lien social dans les quartiers lausannois.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 00
- Damien Wirths, adjoint administratif en charge de la coordination des quartiers, 021 315 68 06

Lausanne, le 27 août 2019